

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Conformément à la loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines, ont adopté le 11 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2020, de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

Le conseil municipal, comme à chaque année, conjugue ses efforts pour maintenir les taux de taxes à un coût le plus bas possible tout en travaillant à l'amélioration et à l'ajout des services disponibles à la population. Ainsi le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière demeure comme l'an passé, soit à 0,82 \$/100 \$ d'évaluation. Aussi, les tarifs pour les services demeurent sensiblement les mêmes.

Des projets majeurs seront amorcés ou poursuivis en 2020, notamment :

- Après plusieurs démarches et interventions auprès des différentes autorités concernées, la Municipalité a reçu de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec une orientation préliminaire favorable pour un projet de développement résidentiel d'environ 13 terrains sur le site du développement Guilbault dans le secteur de Grondines. Aussi, considérant que la majorité des espaces résidentiels sont comblés, une analyse des besoins futurs permettra le dépôt d'un nouveau dossier argumentaire auprès des instances concernées;
- Restauration du Couvent de Deschambault (compléter la phase 3 à même la subvention de 814 834 \$ accordée dans le cadre du programme d'aide aux fonds des petites collectivités, et 100 000 \$ dans le cadre du programme Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables consentie en janvier 2016. Une somme de 400 000 \$ est déjà utilisée dans le cadre de ce dernier programme). Démarches en vue d'entreprendre la phase 4, soit la restauration intérieure du Couvent;
- Installation de nouvelles bornes de recharge électrique dans les noyaux villageois;
- Aménagement, réfection et amélioration d'infrastructures de loisirs, corridors piétonniers;
- Réfection du Centre des Roches : le conseil souhaite l'octroi d'une aide financière afin de réaliser ce projet;
- Accessibilité et verdissement des espaces publics;
- Aménagement d'un parc 0-5 ans dans le secteur Grondines;
- Soutien au projet d'une résidence pour aînés;
- Aménagement des accès à quelques terrains dans le parc industriel dans le but de les vendre;
- Achat de génératrices et de pompes;
- Drainage des eaux pluviales : intersection route du Quai et Terrasse du Quai;
- Étude portant sur l'agrandissement de l'Édifice J.-B. H-Gauthier (caserne et garage);
- Achat et installation de compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels.

Comme vous le savez, la Municipalité est toujours à l'affût des programmes d'aide financière disponibles afin de soutenir ses projets, et ce, au bénéfice de ses citoyens. Plusieurs demandes d'aide financière pour les différents projets sont en attente d'une confirmation au moment de présenter le budget.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document qui résume les grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations et à formuler, s'il y a lieu, vos interrogations et commentaires.

En terminant, les membres du conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité se joignent à moi pour vous réitérer nos meilleurs vœux pour l'année 2020.



Gaston Arcand, maire